

Dossiers de M. le Bourgmestre

- Accord de la section.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Lemesre.

Je souhaiterais intervenir sur le point 2 (convention par laquelle la Région octroie 40.000 €, sur un montant global de 108.000 €, impliquant une collaboration avec les communes de Saint-Josse et de Schaerbeek).

Le 6 décembre 2010, le Collège nous présentait un projet de collaboration intercommunale sur la prévention intégrée de la prostitution entre la Ville de Bruxelles (coordinatrice) et les communes de Saint-Josse et Schaerbeek. Ce projet devait vous permettre de percevoir un subside régional de 50.000 €, dont 45.000 € étaient imputés au recrutement d'un chargé de projets et 5.000 €, aux frais de fonctionnement. Il y a six mois, dans le cadre de ce dossier, je m'étais permis de relayer les nuisances provoquées par la prostitution de rue auxquelles les habitants du quartier Alhambra étaient confrontés quotidiennement, de jour comme de nuit. J'avais insisté sur la nécessité d'ouvrir dans ce quartier une antenne de police mobile, de renforcer les contrôles sur les deux hôtels exploitant cette prostitution de rue, ainsi que sur les trafics dans certains établissements riverains... En résumé, de lutter efficacement contre le développement de ces réseaux de traite des êtres humains, essentiellement à l'origine de l'explosion de ce phénomène à Bruxelles. En matière de respect du code de la route, je vous avais lu ce témoignage d'un habitant : « Un très grand nombre d'automobilistes prennent le sens unique à contre-sens pour aller du quai au Foin vers le quai aux Pierres de Taille, essentiellement en soirée... Les automobilistes en infraction font souvent des dérapages pour se dépêcher et il est arrivé plusieurs fois qu'une voiture finisse contre un lampadaire ou un potelet qui borde les trottoirs : un jour, ce sera contre un piéton ou un cycliste. Dans cette situation, la non-loi devient la règle, plus personne ne respecte le code de la route sur ce tronçon. » Depuis, un accident grave s'est produit et un piéton a été hospitalisé. Ainsi, le 6 décembre, tout en soutenant votre nouveau projet, je vous

demandais avant tout de faire respecter la loi dans ce quartier de Bruxelles avec les moyens policiers dont vous disposez déjà.

Depuis, le débat sur la prostitution et la manière de l'appréhender a repris en de nombreux cénacles, d'aucuns plaidant pour la sanction des clients, d'autres pour la création de lieux dédiés au plus vieux métier du monde. Nous ne trancherons pas quant au bien-fondé de telle ou telle proposition, mais qu'il soit enfin décidé, aujourd'hui et ici, de mettre un terme à la transformation de tout un quartier en un véritable « Eros Center » à ciel ouvert, sans réglementations ni contrôles d'hygiène. C'est la politique du laisser-faire qui a mené à cette situation intenable . Je sais qu'il n'y a pas de solution facile, mais l'on ne peut tolérer l'invasion totale de l'espace public par la prostitution, qui rend impossible toute autre utilisation des lieux. L'on ne peut tolérer le développement de zones de non-droit. Le quartier Alhambra, le boulevard Jacquain, le quartier des quais en général, connaissent de nombreux investissements immobiliers privés et publics (contrat de quartier, aménagement de l'espace public); par ailleurs, ils accueillent des activités culturelles, avec le KVS et le Théâtre National ; ce sont donc des quartiers résidentiels qui pourraient connaître un développement intéressant pour la Ville, avec le retour d'habitants plus aisés, de commerces de qualité et de proximité, en bref une véritable mixité sociale. Seulement, toutes les nuisances liées à l'exercice de la prostitution empêchent actuellement ce quartier de se développer sur un plan économique et social. Ce projet de collaboration a été rabaissé de 10.000 € par la Région en regard du projet introduit le 6 décembre 2010. Il vise une collaboration avec Schaerbeek et Saint-Josse, des communes qui connaissent d'autres formes de prostitution, principalement en vitrines. J'ignore s'il pourra concrètement répondre aux appels à l'aide lancés depuis plus de dix ans par les habitants de nos quartiers. Mais je ne voudrais pas qu'il soit l'occasion de belles déclarations d'intention, d'études et de plans théoriques et, surtout, qu'il vous exonère de faire respecter tout simplement la loi dans ce quartier.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Je souhaiterais intervenir sur le même point. J'ai cru comprendre que vu le manque d'intérêt des deux communes, ce projet avait été abandonné. Je m'étonne donc de le voir inscrit à l'ordre du jour. À l'époque, j'avais attiré votre attention sur l'importance de travailler sur le dossier de la prostitution, mais en évitant de la banaliser et de freiner la lutte contre la traite des êtres humains. Des moyens doivent être mis en place pour gérer la situation de ce quartier qui ne fait qu'empirer. Je voudrais que vous nous fassiez le point sur la convention et les mesures prises dans ce cadre.

Mevrouw Ampe.- Mijnheer de burgemeester, ik sluit mij ten volle aan bij wat de voorgaande sprekers hebben gezegd. Het grote probleem in de Alhambrawijk is dat de mensen daar komen wonen en erin investeren, maar dat ze nadien tot de vaststelling komen dat de wijk onleefbaar is omdat er constant auto's circuleren. Een deel van de straat is weliswaar al afgesloten, zodat die overlast al wat verminderd is, maar toch gebeuren er nog altijd veel agressies tegenover de mensen die er wonen en die zich in het actiegebied bevinden van degenen die er activiteiten uitvoeren die niet tot de normale handel kunnen worden gerekend. Ik heb er niets tegen dat mensen zich prostitueren want iedereen is vrij in zijn doen en laten, maar ik heb er wel iets tegen dat er agressie is tegenover de Brusselaar en de toeristen, dat er daar strafbare feiten worden gepleegd en dat er overmatig straatlawaai is. Ik ben het met mevrouw Lemesre eens dat het politiereglement moet worden nageleefd. Men kan wel veel aan preventie doen, maar als het reglement niet wordt nageleefd en er wordt daarbij bovendien niet opgetreden, dan wordt de situatie onhoudbaar voor de Brusselse bevolking. Ik zou dus graag weten welke repressieve maatregelen zullen worden genomen om te voorkomen dat mensen wegtrekken uit de Alhambrawijk, die gerenoveerd is en die toch een toekomst had.

M. le Bourgmestre.- C'est un quartier que je connais bien, puisque j'y habite. Je fréquente le KVS et le Théâtre National. Pour lutter contre les nuisances, nous

avons décidé de nous associer aux deux autres communes concernées, vu la proximité de la gare du Nord et des autres quartiers de prostitution. Toutefois, les modifications apportées à la réglementation sur la prostitution limitent très fortement mes possibilités d'intervenir en la matière. Nous avons envisagé plusieurs mesures, dont le changement de sens de circulation dans certaines rues ou leur interdiction aux voitures. Nous avons également intensifié les contrôles sur les établissements de la zone, dont certains ont dû fermer. Un casse-vitesse pourrait être placé sur la rue du Quai au Foin. Nous pourrions envisager l'installation d'une caméra mobile. Mais je ne peux vous promettre de placer un policier à chaque angle de rue ! Ce quartier a toujours été un lieu de prostitution. Celui qui affirme découvrir cette situation ne dit pas la vérité. Néanmoins, nous faisons tout notre possible pour intervenir dans la zone. Je rappelle que dans ce pays, une présence soutenue des forces de l'ordre est rapidement taxée de harcèlement et que des structures fédérales nous reprochent d'intervenir trop fréquemment. La situation est paradoxale : d'une part, nous tentons d'améliorer la qualité de vie des riverains ; de l'autre, des organismes créés par l'État fédéral nous freinent dans notre action. Comme je m'y suis engagé, une antenne mobile et occasionnelle sera créée. Elle sera présente dans le quartier notamment pendant les week-ends critiques.

Les deux communes approchées ont décidé de renoncer à la collaboration tripartite initialement imaginée. Toutefois, nous souhaitons confirmer ladite convention, car des collaborations nous semblent essentielles.

Mme Lemesre. - La convention que vous nous soumettez évoque un montant de 108.000 € : 40.000 € pour la collaboration entre la commune coordinatrice (Bruxelles) et les communes d'Evere et d'Ixelles ; 28.000 € pour la collaboration entre la Ville de Bruxelles et Ixelles ; 40.000 € pour la collaboration entre la Ville de Bruxelles et les communes de Saint-Josse et Schaerbeek.

M. le Bourgmestre. - Ce dernier montant est supprimé.

Mme Lemesre. - Il figure dans la convention qui est soumise à notre vote.

Modifiez-vous ou amendez-vous ladite convention ?

M. le Bourgmestre.- Je vous propose d'approuver la convention, car je garde l'espoir de mettre en œuvre une collaboration avec les communes de Schaerbeek et Saint-Josse. Faute de cela, la part de 40.000 € sera perdue.

Mme Lemesre.- Nous voterons ce point pour soutenir votre volonté de gérer la situation. La prostitution se pratique dans la Ville, mais elle ne doit pas transformer tout un quartier en « eros center » exempt de tout contrôle. L'encadrement de la prostitution mérite débat, mais cela ne vous exonère pas de faire respecter la loi dans le quartier.

M. le Bourgmestre.- Nous reviendrons devant vous sur les différents aspects de la présente convention qui me semblent essentiels. L'exploitation des êtres humains, notamment de femmes sans-papiers, me blesse au plus haut point. Je m'engage à revenir sur ce dossier.

La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Le contrôle relève en premier lieu des forces de police. La forme de prostitution qui se développe dans le quartier de l'Alhambra est à la fois misérable et envahissante de l'espace public. La police doit remplir sa mission.

Quant à la convention, il y a urgence, et j'espère qu'elle portera ses fruits.

M. le Bourgmestre.- Nous n'avons pas attendu la convention pour agir. Il nous a d'ailleurs été reproché de trop intervenir.

Question orale de Mme Nagy concernant « l'approche urbanistique de la mise en œuvre des mesures de réduction de la consommation d'énergie ».

Mme Nagy.- L'enjeu du réchauffement climatique concerne nos concitoyens de manière très pratique. Les mesures d'isolation des maisons existantes figurent parmi les stratégies encouragées par les pouvoirs publics, en l'espèce la Région bruxelloise. Une approche adaptée est nécessaire pour l'application ou l'interprétation du RRU en la matière. ECOLO part du principe qu'un comportement « bon » pour l'environnement doit être encouragé et facilité. Dans